

Expert Social

La solution d'externalisation de la paie dédiée à la Profession Comptable

La solution Expert Social : les 3 principes de l'offre

La paie, une activité peu rentable et très risquée pour l'expert-comptable ?
Voici une idée reçue qui sera bientôt à oublier grâce à la solution proposée par ADP Micromégas : Expert Social.

Découvrez vite

les avantages pour vous et vos clients de la solution Expert Social !

UN SYSTÈME D'INFORMATION INNOVANT

- Portail Internet collaboratif où chacun a son rôle :
 - Client déclare / informe
 - Cabinet supervise
 - ADP Micromégas produit
- Portail personnalisé avec le logo du cabinet

UNE PRODUCTION MODÉLISÉE

- Intégration automatique des nouvelles dispositions légales et conventionnelles
- Gestion des échéances
- Gestion des effectifs
- Gestion des déclarations

UN MODÈLE DE SERVICE ÉPROUVÉ

- Équipe de gestionnaires de paie dédiée
- Méthodes de travail optimisées à l'aide de processus industriels

VOS CLIENTS FONT À APPEL UN EXPERT...
Faites appel à un expert de la paie et du social !



VOS CLIENTS FONT APPEL À UN EXPERT...
Faites appel à un expert de la paie et du social !



Expert Social

Téléphone : 0825 825 436
Email : contact@fr.adp.com
www.adpmicromegas.fr

ADP Micromégas
54, Route de Sartrouville
Parc Saint-Laurent - Immeuble 3
78232 Le Pecq Cedex



Assurer la paie... en toutes circonstances !

La production de la paie exige des compétences et une organisation particulières... pas toujours faciles à trouver... et à maintenir ! C'est pourquoi, pour ne pas diluer les compétences entre tous les collaborateurs comptables, de plus en plus de cabinets optent pour la création d'un pôle dédié à la paie et au social.

La paie mobilise alors bien souvent un ou plusieurs collaborateurs, ce qui laisse peu de souplesse en cas de hausse d'activité ou d'événement imprévu. Un arrêt maladie, un congé maternité ou encore une démission peuvent avoir de sérieuses conséquences sur la pérennité du service. Un nouveau client ? Comment faire pour ajouter un dossier à un service déjà au maximum de sa capacité ?

En pratique, le moindre grain de sable compromet la production de la paie avec toutes les conséquences qui en découlent vis-à-vis des clients.

La solution Expert Social

Avec Expert Social, ADP Micromégas produit la paie de vos clients « en marque blanche » et vous gardez la relation directe et exclusive avec eux.

Vous bénéficiez de la capacité de production du leader du marché. La solution Expert Social vous garantit le respect des délais (moins de 4 heures pour réaliser la paie) et la sauvegarde sécurisée de toutes vos informations.

Grâce à Expert Social, non seulement vous ne redoutez plus les imprévus d'origine humaine ou informatique, mais vous absorbez sereinement les hausses d'activité sur la paie !



Garantir la justesse et la conformité de la paie

Loi TEPA, forfait social de 2 %, exonérations diverses... la réglementation en matière sociale évolue rapidement, en se complexifiant de plus en plus. Suivre et intégrer toutes ces évolutions nécessitent beaucoup de temps et augmentent encore (*si cela est possible !*) le risque d'erreurs... et donc le risque de mises en cause !

La prise en compte de toutes ces difficultés est encore plus préoccupante quand les paies sont traitées par plusieurs collaborateurs, a fortiori non spécialisés.

Comment garantir une qualité homogène sur tous les dossiers ? Comment s'assurer que tous les collaborateurs disposent des compétences nécessaires ?

La solution Expert Social

Avec Expert Social, vous bénéficiez de l'expertise technique du leader du marché.

Pour chaque nouveau dossier, ADP Micromégas réalise un diagnostic initial de conformité des paies puis paramètre les dossiers de vos clients jusqu'au moindre détail afin de vous assurer la conformité tant à la réglementation qu'à la convention collective.

Expert Social assure une veille légale et gère toutes les conventions collectives, afin de maîtriser l'ensemble des paramètres de la paie. ADP Micromégas vous propose la mise à disposition d'équipes spécialisées et des moyens techniques dédiés parfaitement adaptés aux problématiques les plus complexes de la paie. ADP Micromégas prend un engagement de... résultats ! Sur la paie, de nos jours, qui dit mieux ?

Grâce à la solution Expert Social, vous pouvez ainsi déléguer en toute confiance tous vos dossiers à ADP Micromégas y compris les dossiers les plus complexes (hôtels-café-restaurants, BTP, transport, centres de formation, agriculture...). Vous supprimez les risques d'erreurs et de non-conformité de la paie, susceptibles d'engager votre responsabilité !



Se libérer des contraintes de la paie

Dans un métier déjà soumis à de nombreuses échéances, la paie ajoute encore des délais à respecter, avec des échéances mensuelles, trimestrielles, annuelles... qui génèrent des pics d'activité difficiles à gérer, surtout avec une équipe peu nombreuse.

Au vu des enjeux en termes de responsabilité, la paie demande beaucoup de temps et de disponibilité, données rares s'il en est pour un expert-comptable.

Pour gagner ce temps si précieux, il est indispensable d'optimiser les échanges d'informations sur les variables de paie et de véritablement industrialiser la production de la paie, ce qui est difficile avec un faible volume de dossiers, surtout s'ils sont spécifiques !

La solution Expert Social

Expert Social vous décharge de façon transparente vis-à-vis du client.

Celui-ci bénéficie d'un portail Internet personnalisé à vos couleurs pour saisir ses informations et ADP Micromégas s'occupe du reste : transmission sécurisée des informations saisies, production de la paie et des déclarations sociales, production et télédéclaration de la DADS-U...

Fini les contraintes d'installation, de mises à jour des logiciels, de serveurs capricieux, de DADS-U mal paramétrées... Avec la solution Expert Social, aucun logiciel à installer et à mettre à jour, ni pour vous ni pour vos clients !

Ainsi, vous gagnez en efficacité : fini le stress des délais, des DADS-U... Grâce à Expert Social, vous êtes plus disponible pour assister et conseiller vos clients !

Rentabiliser l'activité paie

L'activité paie implique des charges fixes qui s'adaptent difficilement au niveau d'activité : salaires des collaborateurs dédiés, maintenance des logiciels, documentation... Elle nécessite des investissements, en logiciels ou en formation, dont l'amortissement est aléatoire.

Une étude indépendante réalisée en 2007 par la célèbre revue *La Profession Comptable* démontre que le coût total d'un bulletin de paie se situe entre 17,50 euros si le cabinet dispose d'un pôle social, et 21,50 euros dans le cas inverse. Cette étude conforte le sentiment qu'il devient de plus en plus difficile de « bien vendre » et donc de rentabiliser cette mission pourtant indispensable pour un cabinet.

La faible rentabilité de cette activité rend urgente la réduction du coût de production des bulletins de paie. C'est tout l'équilibre économique de l'activité qui est en jeu... N'oubliez pas que le temps consacré à la paie est du temps qui n'est pas utilisé à des missions à plus forte valeur ajoutée.

La solution Expert Social

Avec Expert Social, vous n'avez plus d'investissement, plus de charges fixes.

La facturation est forfaitaire par salarié, quel que soit le nombre de salariés. Vous avez même le droit de vous tromper ! Vous n'êtes facturé qu'une fois pour les bulletins refaits (*mais vous pouvez le facturer deux fois à votre client si l'erreur lui est imputable*).

Ainsi, vous transformez des coûts fixes en coûts variables. Comme vous êtes libre du tarif pratiqué auprès de vos clients, vous pouvez optimiser votre marge !



Témoignage d'expert

Ce qui nous a séduits dans Expert Social, c'est la cohérence de l'offre, la sécurité qui y est attachée et la possibilité de rentabiliser (enfin) la paie ! Non seulement nous sommes plus disponibles pour développer le cabinet et les missions, mais en plus, nous avons constaté après quelques mois que l'activité paie était plus rentable.

En outre, l'engagement d'ADP Micromégas de nous envoyer des dossiers de moins de 20 salariés a été déterminant. ADP Micromégas n'est plus un concurrent mais un partenaire.

Expert-comptable en province



La solution Expert Social

Avec Expert Social, vous bénéficiez d'une solution adaptée à la croissance de votre activité, avec une forte réactivité et des coûts fixes qui n'augmentent pas.

Vous pouvez ainsi démontrer votre capacité à assister vos clients dans le domaine social, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité.

Bien évidemment, vous restez le seul interlocuteur de votre client : vous gardez la parfaite maîtrise de la relation client en toutes circonstances... et vous valorisez l'image de votre cabinet avec des outils technologiques performants et sécurisés (*portail Internet*).

Enfin, dans le cadre du Programme Générateur Business® réservé aux clients de la solution Expert Social, ADP Micromégas vous permet de :

- Développer de véritables missions sociales à forte valeur ajoutée dans les entreprises de moins de 20 salariés. Pour cela, des kits « **Les essentiels de l'expert social** » vous sont régulièrement offerts afin de vous permettre de réaliser ces missions de A à Z, de la lettre de sensibilisation des clients aux modèles clés en main des documents à produire.
- Développer votre activité en vous fournissant gratuitement des contacts d'entreprises de moins de 20 salariés, proches de votre cabinet, et ayant exprimé un besoin en matière de paie. ADP Micromégas vous les présente, à vous de jouer !

Programme
Générateur Business



VOS CLIENTS FONT APPEL À UN EXPERT...
Faites appel à un expert de la paie et du social !

Témoignage d'expert

J'ai décidé de faire appel à un expert extérieur quand j'ai pris conscience des risques que je prenais dans la paie notamment sur le suivi des conventions collectives. Depuis, je travaille avec ADP Micromégas en étant sûr que les évolutions conventionnelles de mes clients sont toujours correctement appliquées. Je suis rassuré.

Expert-comptable en région parisienne

